Sauveteur aquatique en piscine

RÉF | 5230

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir le Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique afin de pouvoir assurer la sécurité des lieux de baignade et répondre aux conditions d'accès aux postes pour lesquels le brevet de sauveteur surveillant de piscine est requis (piscine communale, espace aquatique récréatif, clubs de vacances,...).

Tâches principales du maître nageur :

- Entretenir la piscine et veiller à l'hygiène
- Surveiller la piscine et encadrer les nageurs
- Intervenir en cas de problème de sécurité des nageurs

Programme

Cours généraux

- Techniques d'animation de groupe
- Préparation physique
- Approfondissement des techniques de nages
- Communication et gestion de conflit.....

Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique

- Anatomie, biométrie, physiologie
- Premiers soins et réanimation
- Techniques de sauvetage
- Pratique en piscine...

Brevet de secourisme en entreprise et DEA (Défibrillateur Externe Automatique)

- Réanimation
- Défibrillation
- Oxygénothérapie
- Accidents et premiers soins...

Les cours pratiques en piscine ont lieu à la piscine de Neder-

Over-Heembeek

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle
Brevet Supérieur Sauvetage Aquatique (BSSA) + Brevet de Secourisme en Entreprise et Brevet DEA (Défibrillateur Externe Automatique)

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

5 mois

Horaire

en journée de 8h30 à 16h30 temps plein

Début

Février 1 fois par an

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Conditions d'accès spécifiques :

- Avoir un projet professionnel clair dans le secteur d'activité visé
- Etre en bonne condition physique (certificat médical d'aptitude)
- Posséder un certificat de bonnes vie et moeurs (modèle II)

Connaître

- Réussir un test d'entrée écrit (évaluation des compétences de base)
- Réussir le test d'épreuve physique d'admission : a) nager 200m en nage ventrale, les yeux hors de l'eau, départs et virages de compétition autorisés, en moins de 5 min 15 sec; b) plonger et nager 15m en nage sous

eau, suivi de 35m en nage dorsale sans l'aide des bras, le tout en moins de 1 min 45 sec; c) remonter en surface un mannequin immergé à l'endroit le plus profond de la piscine (poids immergé : 1,5kg) et le remorquer sur 5 mètres
- Satisfaire à l'entretien de motivation

Remarques

Les cours pratiques en piscine ont lieu à la piscine de Neder-Over-Heembeek

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Interessé(e) par cette formation, prendre contact avec le Secrétariat au 02 543 16 60 de 9h00 à 16h30 ou Envoyez un mail à info@cenforgil.be pour s'inscrire.

Organisme

Cenforgil
Rue de Mérode 54
1060 Saint-Gilles
Tél: 02 543 16 60
https://www.cenforgil.be/nos-formations-12

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation